

FADOQ - Communiqué, 30 mai 2013 :

<http://www.arrondissement.com/tout-get-communications/u18807>

---

## Assurance autonomie : le Réseau FADOQ est d'accord avec les objectifs mais inquiet du financement

---

Publié par : **FADOQ**



**MONTRÉAL, le 30 mai 2013 - Le Réseau FADOQ accueille favorablement le projet de Caisse d'assurance pour le soutien de l'autonomie (CASA) du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, D<sup>r</sup> Réjean Hébert, qui favorise les soins à domicile efficaces et équitables pour les personnes en perte d'autonomie, dont les aînés du Québec.**

De prime abord, le Réseau FADOQ est satisfait de constater que le gouvernement propose d'adapter le système de santé aux réalités du vieillissement de la population. Le Réseau FADOQ appuie donc l'idée de prioriser des soins adaptés aux personnes en perte d'autonomie dans leur milieu de vie, favorisant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées. De plus, le Réseau FADOQ est d'accord avec un financement et une gestion publics de la caisse d'autonomie pour assurer un accès universel aux soins à domicile.

Cependant, certains points semblent nébuleux au niveau du financement de la caisse d'autonomie. D'une part, il importe de s'assurer que l'injection de 500 millions de dollars par année du gouvernement pour la caisse d'autonomie ne se fera pas au détriment d'autres besoins au niveau de la santé ou n'accentuera pas le fardeau économique des usagers du système de santé. Par exemple, il est nécessaire de se demander comment sera géré le crédit d'impôt pour le maintien à domicile. Sera-t-il pris en compte dans le versement des sommes qui seront allouées pour le maintien à domicile ou sera-t-il aboli et remis autrement dans les versements ? D'autre part, l'avenir du financement semble incertain au-delà des cinq premières années du projet. « Il ne faudrait pas non plus que le maintien à domicile se fasse sur le dos des générations futures, car il faut éviter le clivage de société dans la réorganisation de l'État face au vieillissement de la population », souligne Mme Cécile Plourde, présidente par intérim du Réseau FADOQ.

Le Réseau FADOQ analysera méticuleusement le livre blanc déposé aujourd'hui par le gouvernement et compte participer activement aux consultations publiques à venir.

*Le Réseau FADOQ est composé d'organismes affiliés. Il a pour mission de regrouper les personnes de 50 ans et plus et de les représenter devant les instances nécessitant la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins. Il a également comme mission*

*d'organiser des activités et d'offrir des programmes ainsi que des services répondant à leurs besoins. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 275 000 membres et est le plus grand organisme d'aînés au Canada.*